

Monsieur Rodrigue DEMEUSE

Député

avenue de Batta 12/51

4500 HUY

SS/OM/RP/rqe/83

Namur, le 8 janvier 2024

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°83 du 27 septembre 2023 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Sandrine SALMON

Greffière a.i.

Question n° 83 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures

N° : 83 (2023-2024) 83

Réception : 27 septembre 2023

Echéance : 18 octobre 2023

Matière : Transports - Mobilité - RAVeL - Mobilité douce -

Objet : l'état d'avancement des différentes phases de travaux sur la ligne 127 du RAVeL

Question écrite

En mai dernier, nous apprenions qu'un dossier vieux de 20 ans se débloquait enfin, marquant ainsi un tournant majeur pour la mobilité dans les arrondissements de Huy et Waremme. Je vise bien sûr la réhabilitation et la poursuite de la ligne 127 du RAVeL entre Huccorgne et Huy, l'un des derniers ponts noirs actuels du réseau wallon.

Je souhaiterais dès lors faire le point avec Monsieur le Ministre sur l'état d'avancement des différentes phases de ce dossier.

Concernant la réfection du tronçon entre Lincent et Huccorgne, où en sont les travaux initialement divisés en 8 zones ? Quand seront-ils terminés ?

Quant à la rue de la Houblonnière, la demande de permis a-t-elle été déposée ? Quelles sont les prochaines étapes et dans quel calendrier s'inscrit-on ?

Pour ce qui concerne les tronçons au sud de l'autoroute, les différents permis ont-ils été octroyés ? Quand les travaux pourront-ils commencer ?

Plusieurs tronçons étaient visés : dans quel ordre seront-ils réalisés et selon quel calendrier ?

Enfin, où en sont les contacts pris avec Infrabel et Carmeuse afin d'étudier la possibilité d'utiliser l'ancienne ligne de chemin de fer hors service n° 127 entre la rue du Centre à Moha et la rue Oscar Lelarge à Statte ?

Pour terminer, nous venons d'apprendre la délivrance du permis pour l'aménagement du tronçon au Port de Statte. Quand les travaux pourront-ils débiter et combien de temps dureront-ils ?

Réponse

Les travaux de réhabilitation du RAVeL entre Hannut et Huccorgne sont en phase finale. Les revêtements sont posés sur l'entièreté du tracé (y compris le traitement des carrefours et une partie de la signalisation verticale), à l'exception du pont du Pachis à Huccorgne, pour lequel des travaux d'étanchéité sont à

planifier.

Néanmoins, une zone a été aménagée pour permettre la circulation temporaire des cyclistes en attendant ces travaux spécifiques. Le marquage des carrefours reste également à finaliser conformément à la fiche-type des traversées de voirie par le RAVeL. En parallèle, l'automne est mis à profit pour procéder aux travaux au niveau de la végétation, conformément au permis d'urbanisme accordé.

Pour la réhabilitation de la rue de la Houblonnière, la demande de permis d'urbanisme a été déposée et reconnue complète le 29 août dernier. Après une période d'instruction de 130 jours, le SPWMI donnera le feu vert pour entamer les travaux, probablement au début du printemps, dès que les revêtements enrobés seront disponibles. Le cahier des charges prévoit une durée de chantier de 20 jours ouvrables.

Concernant le sud de l'autoroute et la jonction entre Huccorgne et Huy, une alternative de cheminement a été étudiée en raison du statut de la ligne de chemin de fer, toujours en service, mais en non-exploitation, selon Infrabel. Cette alternative comporte plusieurs tronçons aux caractéristiques diverses. Le plan consiste à les étudier et à les réaliser par phases, en commençant par les aspects techniques et administratifs les plus simples.

La première phase implique deux tronçons :

- l'aménagement le long de la voie ferrée entre la N652/rue du centre et la rue Pierre Jacques à Moha : le permis a été délivré, le marché de travaux est attribué et les travaux débuteront au premier trimestre 2024 ;
- l'aménagement le long du port de Statte : l'étude est terminée, le permis d'urbanisme est accordé, le marché de travaux sera attribué d'ici la fin de l'année, et les travaux devraient se dérouler au premier semestre de l'année prochaine sur une période de 60 jours ouvrables.

La seconde phase concerne les deux tronçons suivants :

- la rue Robiewez, du débouché du RAVeL L127 actuel près du pont de la Mehaigne au début du chemin de la haie des pauvres à Huccorgne ;
- le tronçon entre la fin du chemin de la haie des pauvres et la rue du Madot à Moha, y compris la sécurisation de la traversée de la carrière de Moha.

Pour cette seconde phase, les études sont terminées, les appels d'offres sont en cours pour une attribution fin de cette année 2023, et les travaux sont envisagés pour le premier semestre 2024 sur des durées de 50 jours ouvrables chacun.

Le reste des tronçons suivants avanceront chacun à leur rythme en fonction des accords qui pourront être obtenus :

- aménagement du chemin de la haie des pauvres : ce tronçon, vu ses particularités environnementales, est en phase de réflexion et de contacts préliminaires avant la phase d'avant-projet ;
- aménagement du RAVeL au droit de la place Galloy à Moha, incluant une passerelle au-dessus de la Mehaigne : la coordination avec la Commune de Wanze est nécessaire, les études pourraient débuter en 2024 pour une réalisation en 2025 si un accord est rapidement trouvé pour l'emplacement de la passerelle, en cohérence avec le projet de réaménagement de la place ;
- aménagement entre la rue Pierre Jacques à Moha et la rue Val Notre-Dame à Wanze, jusqu'à la piste cyclable près du rond-point de la N64 avec la rue Val Notre-Dame : des discussions ont eu lieu pour l'utilisation de l'assise de la Ligne 127.

Concernant ce dernier long tronçon, une réunion entre des représentants du SPW MI, d'Infrabel et de Carneuse s'est tenue le 26 juin 2023 afin de déterminer les positions de chacun quant à la possibilité d'utiliser l'assise de la Ligne 127 hors service pour réaliser le RAVeL entre la rue Pierre Jacques à Moha, Wanze et la rue Oscar Lelarge à Statte.

Les différents contacts à ce sujet doivent être réactivés par toutes les parties afin de déterminer rapidement une position.

S'il se confirme que la piste consistant à aménager le RAVeL sur l'emprise de la voie ferrée entre la rue Pierre Jacques et le centre de Wanze est finalement non faisable, le SPW MI étudiera courant 2024, et réalisera ensuite, des aménagements légers sur ce tronçon.